

## SES

### CHAPITRE 7 – Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

**Dossier 1 p. 154 : Quel est le rôle de l'école dans les sociétés démocratiques ?**

**Doc 1 p. 154 : L'école transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances**

**Art. L111-1.** L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. [...]

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté.

Pour garantir ce droit dans le respect de l'égalité des chances, des aides sont attribuées aux élèves et aux étudiants selon leurs ressources et leurs mérites. La répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situation, notamment en matière économique, territoriale et sociale [...].

L'école garantit à tous les élèves l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique. [...]

**Art. L121-4.** Les enseignements scolaires et universitaires ont pour objet de dispenser les connaissances de base et les éléments d'une culture générale incluant les données scientifiques et techniques, de préparer à une qualification et de concourir à son perfectionnement et à son adaptation au cours de la vie professionnelle.

**Code de l'éducation**

## **Dossier 2 p. 156 : Quels sont les facteurs d'inégalités de réussite scolaire ?**

### **Doc 1 p. 156 : Le rôle du capital culturel**

L'influence du capital culturel se laisse appréhender sous la forme de la relation, maintes fois constatée, entre le niveau culturel global de la famille et la réussite scolaire des enfants. La part des « bons élèves » dans un échantillon d'élèves de sixième va croissant en fonction du revenu de leur famille. [...] À diplôme égal, le revenu n'exerce aucune influence propre sur la réussite scolaire et, tout à l'opposé, à revenu égal, la proportion de bons élèves varie de façon très significative selon que le père n'a pas de diplôme ou qu'il est bachelier, ce qui permet de conclure que l'action du milieu familial sur la réussite scolaire est presque exclusivement culturelle. Plus que les diplômes obtenus par le père, plus même que le type de scolarité qu'il a pu accomplir, c'est le niveau culturel global du groupe familial qui entretient la relation la plus étroite avec la réussite scolaire de l'enfant ; alors que la réussite scolaire semble également liée au niveau culturel du père ou de la mère, on saisit encore des variations significatives dans la réussite de l'enfant lorsque les parents sont de niveau inégal. [...]

Une évaluation précise des avantages et des désavantages transmis par le milieu familial devrait prendre en compte non seulement le niveau culturel du père et de la mère mais aussi celui des ascendants de l'une et l'autre branche (et aussi, sans doute, celui de l'ensemble des membres de la famille étendue).

**Pierre Bourdieu, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », Revue française de sociologie, 1966**

## **Doc 2 p. 156 : Le rôle des investissements familiaux**

Tous les parents enquêtés, âgés de trente-cinq à cinquante ans, appartiennent aux classes supérieures. [...]

L'enseignement de la musique en conservatoire [...] participe à la formation d'une culture musicale légitime et d'un rapport savant à la musique. [...] Le conservatoire est une institution objectivement proche de l'école. [...] Il y a d'abord des devoirs à faire chaque semaine, en solfège comme en instrument. De plus, pour valider leur année au conservatoire, les enfants ont un examen de solfège à chaque trimestre et une audition annuelle devant jury pour l'instrument. [...] La musique représente un investissement en temps important pour ces familles. Le cursus minimal se compose de trois cours au conservatoire (solfège, instrument, pratique collective), qui représentent un temps cumulé de 2 heures 30 hebdomadaires pour un enfant en premier cycle, à quoi il faut ajouter le temps des devoirs et des répétitions à la maison. Cela demande un engagement des parents dans le suivi de la pratique. [...]

La musique peut aussi être intégrée au cursus scolaire à travers l'inscription en classe à horaires aménagées musique (CHAM). [...] En raison de sa double sélectivité scolaire et musicale, l'entrée en CHAM est aussi un moyen d'intégrer des classes de niveau élevé dans des établissements à la meilleure réputation que celui de secteur. [...] L'existence de ces filières donne une rentabilité à une pratique culturelle. [...]

Ce désir d'être au conservatoire dans les familles enquêtées s'appuie sur un ensemble de justifications qui mêlent un goût des parents pour la musique, le souhait de perpétuer une pratique familiale, l'éveil des sensibilités enfantines. [...] Au

minimum, cette pratique de loisir est un catalyseur des mobilisations de la maisonnée autour de la réussite des enfants, c'est-à-dire pour ces familles un projet de reproduction sociale.

**Lucas Tranchant, « Des musiciens à bonne école. Les pratiques éducatives des classes supérieures au prisme de l'apprentissage enfantin de la musique. », Sociologie, 2016**

### **Doc 3 p. 157 : Le rôle de l'école**

Une analyse fine des conditions d'enseignement dans l'éducation prioritaire montre que, sur des dimensions centrales dans les apprentissages, les élèves n'y bénéficient pas d'une qualité d'enseignement identique à celles des élèves scolarisés en établissements ordinaires. Certes, dans le cadre des politiques d'éducation prioritaire, les classes et les structures scolaires y sont moins chargées que dans les autres établissements mais le différentiel (environ 2 élèves par classe ou structure) ne peut avoir d'impact significatif sur leur réussite scolaire. En revanche, le croisement de données nationales (sur l'éducation prioritaire) et internationales (sur les élèves défavorisés socialement en France, dans l'enquête PISA) montre que, sur trois dimensions centrales dans la réussite scolaire (le temps d'apprentissage, les pratiques pédagogiques et l'expérience professionnelle des enseignants), les élèves défavorisés en France ne bénéficient pas d'une égalité de traitement dans leurs conditions d'apprentissage avec leurs pairs favorisés. [...]

Les élèves défavorisés bénéficient moins des pédagogies les plus efficaces que leurs pairs favorisés. Confrontés à des contextes qui concentrent les difficultés scolaires, les enseignants, faute de formation continue poussée et adaptée au traitement de la difficulté scolaire, mettent en place moins souvent des méthodes pédagogiques permettant à l'élève d'adopter une posture réflexive sur ses apprentissages et de recourir à certaines stratégies complexes de raisonnement, comme par exemple les stratégies [...] de métacognition qui visent à apprendre à apprendre. Après la Corée et le Portugal, en 2012, la France est le pays le plus inégalitaire de l'OCDE en termes de distribution de ces méthodes efficaces en fonction de l'origine sociale des élèves.

**« Inégalités sociales et migratoires. Comment l'École amplifie-t-elle les inégalités ? », rapport du conseil national d'évaluation du système scolaire,**

**2016**

## Doc 5 p. 158 : Des stratégies de choix d'établissement

Plus les parents savent ce qu'ils cherchent, plus ils ciblent le nombre d'interlocuteurs qui peuvent se réduire à un ou deux parents dont l'expertise et la fiabilité apparaissent incontestables :

« Ce matin, j'ai donné un coup de fil à une personne que j'apprécie beaucoup, je trouve qu'elle a un bon jugement. Elle met son enfant à l'école du centre à Nanterre, alors je lui ai dit : "Je voudrais changer mes enfants d'école, qu'est-ce que tu fais, toi ? Qu'est-ce que tu en penses ?" Elle m'a donné son appréciation et je prends ça vraiment comme une appréciation juste, donc je n'irai pas voir trente-six mamans »

[Mme S., femme au foyer, conjoint cadre administratif dans le privé, Rueil-Malmaison]. Ces « informateurs privilégiés » jouent également un rôle important dans la construction des stratégies de choix. Ils peuvent tout d'abord partager certaines informations « chaudes », non communiquées officiellement ou difficiles à obtenir, permettant d'avoir accès aux établissements désirés. Ces informations concernent les critères de recrutement des établissements, notamment privés, qui opèrent une sélection scolaire, sociale et institutionnelle souvent opaque pour les parents. [...] Si, dans le privé, il est surtout nécessaire de bien connaître l'existence ou non de listes d'attente et le calendrier d'inscription – très précoce par rapport aux établissements publics –, cette question est plus cruciale dans le secteur public. En effet, pour pouvoir accéder à des collèges convoités, il faut parfois développer des stratégies avec une longue anticipation. Pour certaines options ouvrant la possibilité d'obtenir une dérogation et de contourner la contrainte de la carte scolaire, comme les langues « rares » (russe, chinois, japonais...), il est important de connaître le nombre de places, les motivations qu'il faut mettre en avant, la façon de rédiger une

demande correspondant aux attentes de l'administration. [...] Le « capital social interne », c'est-à-dire les contacts dont les parents disposent parmi les enseignants, les chefs d'établissement et les membres des administrations, est dans ce cas précieux.

**Agnès van Zanten, « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 180, décembre 2009**

## Zoom 6 p. 158 : À niveau scolaire comparable, des stratégies différentes

Pour un enfant entrant en 2de générale et technologique	<b>Avantages associés au projet d'un diplôme de niveau bac +2 ou +3</b>	<b>Risques et coûts associés au projet d'un diplôme de niveau bac +2 ou +3</b>	<b>Avantages associés au projet d'un diplôme de niveau bac +5 ou plus</b>	<b>Risques et coûts associés au projet d'un diplôme de niveau bac +5 ou plus</b>	<b>Stratégie d'orientation probable de la famille</b>
<b>Famille de milieu populaire (parents ouvriers)</b>	<b>Réussite scolaire et professionnelle :</b> ascension sociale, satisfactions qu'elle procure à l'individu et à sa famille	Plus limités que si le diplôme visé est de niveau bac +5 ou plus	<b>Réussite scolaire et professionnelle :</b> mais avantages déjà présents si le diplôme atteint est inférieur à bac +5	<b>Importants :</b> coût d'opportunité, difficultés financières en cas d'échec, risque d'éloignement entre l'individu et sa famille	Rechercher un niveau bac +2 ou +3 → Ne pas tout faire pour que l'enfant parvienne à un bac +5
<b>Famille de classe moyenne ou supérieure</b>	<b>Aucun :</b> échec scolaire et social (objectif et subjectif) pour	<b>Très faibles :</b> pas de difficultés financières en cas d'échec	Conditions pour que l'individu et ses parents puissent espérer qu'il aura une	<b>Faibles :</b> études peuvent être prolongées, ressources	→ Tout faire pour que l'enfant parvienne à un bac +5

<b>(parents cadres)</b>	l'individu et ses parents	ou de réorientation	position sociale aussi valorisée (niveau de vie, reconnaissance) que la leur	familiales diverses en cas de parcours étudiant chaotique	
-----------------------------	------------------------------	------------------------	--	--	--

## **Doc 8 p. 159 : Le rôle de l'école dans les inégalités genrées de réussite scolaire**

L'institution lycéenne, au travers notamment des équipes éducatives, vient renforcer l'influence du genre dans la formulation des projets d'orientation.

De nombreux et nombreuses professionnels [...] ont, au même titre qu'une partie des élèves, des perceptions genrées du monde du travail qu'ils et elles contribuent à diffuser, notamment en classe. [...]

Au-delà d'une perception différenciée des capacités des filles et des garçons dans les disciplines scientifiques et les secteurs associés, les professionnels faiblement sensibilisés ou résistants aux enjeux liés à l'égalité entre les filles et les garçons valorisent de façon différenciée l'ambition des élèves qui transparaît de leurs projets d'orientation. Lors de l'observation réalisée dans le lycée très aisé de l'échantillon et au cours de laquelle les élèves présentent un métier et le parcours pour y accéder, une enseignante souligne, uniquement lorsqu'il s'agit de filles, la pression du métier et la difficulté des études présentées (pour devenir astronaute, grande reporter ou encore commissaire aux comptes). Elle ne le fait pas quand des garçons présentent des métiers similaires, voire plus sélectifs encore (directeur du Fonds monétaire international).

Enfin, c'est parfois en ne prenant pas en compte les inégalités de genre qui s'observent au lycée que des professionnels de l'orientation renforcent le poids du genre dans les choix réalisés par les élèves. [...] Ainsi, dans l'un des lycées, le choix de la professeure documentaliste de ne pas regarder les bulletins des élèves qu'elle conseille dans leur orientation permet de ne pas restreindre leur « champ des

possibles » sur la base des seuls résultats scolaires [...] mais empêche dans le même temps de contrebalancer les faibles auto-évaluations des filles, en particulier dans les matières scientifiques.

**« Les freins à l'accès des filles aux filières informatiques et numériques »,**

**Centre Hubertine Auclert, 2022**

## Réviser le chapitre p. 162 : Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

### 1. Quel est le rôle de l'école dans les sociétés démocratiques ?

La **transmission de savoirs** est la vocation première de l'école : maîtrise de la langue, connaissances essentielles dans les différents domaines du savoir, culture générale... Dans les **sociétés démocratiques**, ces savoirs doivent permettre à chaque individu de s'insérer dans la vie professionnelle et sociale, mais également de développer une pensée et une personnalité libres et autonomes et d'exercer sa citoyenneté.

Or, les sociétés démocratiques sont fondées sur un idéal d'**égalité des chances**. C'est pourquoi l'école vise aussi à favoriser celle-ci, notamment par des moyens et dispositifs particuliers qui tiennent compte des différences de situations initiales.

Depuis les années 1950, les **taux de scolarisation** au-delà de la scolarité obligatoire (14 puis 16 ans) **ont progressé** régulièrement. Encouragée et organisée par les pouvoirs publics, cette progression s'accélère à partir du milieu des années 1980. Ainsi les **taux d'accès** au lycée, au baccalauréat, à l'enseignement supérieur et à ses **diplômes** augmentent de manière spectaculaire.

Ce processus de **massification** du lycée et de l'enseignement supérieur se traduit mécaniquement par une **réduction des inégalités d'accès aux diplômes**, donc par une progression apparente de l'égalité des chances. Pourtant, la persistance **d'inégalités d'accès au baccalauréat** selon l'origine sociale et l'existence de trois voies fortement hiérarchisées (professionnelle, technologique, générale) conduisent

à **distinguer massification** et **démocratisation** : massification n'est pas totalement synonyme de démocratisation.

Il faut s'interroger sur la multiplicité des facteurs d'inégalités de réussite scolaire pour comprendre pourquoi la massification ne s'est pas accompagnée d'une véritable démocratisation.

## 2. Quels sont les facteurs d'inégalités de réussite scolaire ?

### A. Le rôle du capital culturel et des investissements familiaux, amplifié par le rôle de l'école

Depuis les travaux de **Pierre Bourdieu** dans les années 1960, on sait que les élèves qui héritent d'un **capital culturel** important par le processus de **socialisation familiale** ont une probabilité élevée de **réussite scolaire**. Or les familles les plus dotées en capital culturel appartiennent aux classes moyennes et supérieures. Les inégalités de capital culturel selon le milieu social sont donc un facteur d'inégalités de réussite scolaire.

Ces inégalités de capital culturel selon le milieu social s'accompagnent d'**investissements familiaux différenciés**. L'exemple de l'apprentissage de la musique en conservatoire montre que les investissements familiaux des classes supérieures sont tournés vers la réussite scolaire et rentables scolairement.

Les inégalités de capital culturel et les investissements familiaux différenciés selon le milieu social sont des facteurs d'inégalités de réussite scolaire. Mais l'**école elle-même amplifie ces** inégalités par des conditions d'apprentissage moins favorables dans les établissements à recrutement très populaire.

Ces différents facteurs d'inégalités de réussite scolaire expliquent pourquoi les inégalités de niveau de diplôme selon le milieu social restent très fortes aujourd'hui : **la démocratisation est largement inachevée.**

### **B. Les effets des stratégies des ménages et de la socialisation selon le genre**

Plus fortement dotées en capital culturel et organisant des investissements familiaux scolairement rentables, les familles de classes moyennes et supérieures mettent également en œuvre des **stratégies scolaires** favorables à la réussite scolaire. Ces stratégies peuvent concerner le **choix de l'établissement ou de la classe** qui faciliteront ensuite l'accès à des formations sélectives. Elles concernent également les **choix d'orientation** aux points de bifurcation du système scolaire. À résultats scolaires équivalents des enfants, un calcul rationnel (comparaison des coûts/risques et des avantages de chaque décision possible) conduit davantage les familles de classes moyennes et supérieures que les familles de milieux populaires à faire le **choix des études longues et générales.**

Enfin, la **socialisation selon le genre** construit chez les filles et les garçons des **dispositions différentes vis-à-vis de l'école.** De ce fait, les filles obtiennent globalement de meilleurs résultats scolaires. Pourtant, leurs choix d'orientation sont moins ambitieux et moins rentables professionnellement que ceux des garçons du fait d'une moindre confiance en elles et de dispositions plus limitées à la compétition.

La socialisation selon le genre est donc un **facteur d'inégalités de réussite scolaire.** **L'école peut contribuer à ces inégalités** : l'accompagnement à l'orientation reste encore très influencé par les stéréotypes de genre.